

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Administration publique

Administration Publique [Licence]



Présentation

La mention de licence « Administration publique » (LAP) a pour objet de préparer les étudiants à leur entrée dans la fonction publique, quel qu'en soit le versant : Etat, collectivités territoriales ou secteur hospitalier, sanitaire et social.

Cette formation diplômante présente une double particularité. En premier lieu, elle se compose d'une seule année (L3 dite suspendue). La LAP accueille en effet des étudiants de niveau L2 quel que soit leur cursus universitaire antérieur afin de les initier au cadre professionnel des administrations publiques françaises. En second lieu, la LAP offre aux étudiants la possibilité d'appréhender les principales matières académiques (droit, finances publiques, économie) et de découvrir les méthodes caractéristiques des concours de recrutement de la fonction publique.

La licence d'Administration publique constitue une étape essentielle pour les étudiants qui souhaitent travailler en administration, au service de l'intérêt général. Cette formation peut se prolonger soit par une inscription dans une préparation plus spécifique aux concours administratifs, soit par un recrutement dans une première année de Master d'administration publique (MAP1). Ces formations sont également proposées par l'IPAG de Paris-Nanterre.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne : <https://formations.parisnanterre.fr>

les M3C spécifiques, si elles existent, sont dans les livrets :

https://etudiants.parisnanterre.fr/evaluation-et-examens-324822.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1279013161936

Les + de la formation

Vous bénéficierez d'un accueil et d'un suivi individualisé par le directeur des études de l'IPAG, responsable pédagogique de la LAP, qui vous conseillera pour réussir au mieux votre formation.

Programme

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois

Stage à l'étranger : Possible

Et après

Conditions d'admission



Niveau Licence 2, quel que soit le cursus universitaire initial.

Contact(s)

Poursuite d'études

La LAP peut se prolonger soit par une inscription dans une préparation plus spécifique aux concours administratifs, soit par un recrutement dans une première année de Master d'administration publique (MAP1). Ces formations sont également proposées par l'IPAG de Paris-Nanterre.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jules David

✉ jdavid@parisnanterre.fr

Lieu(x)

📍 Nanterre

